

Paris, le 13 AVR. 2016

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Mieux suivre nos patients, les orienter vers la meilleure prise en charge, assurer des délais d'accès aux soins compatibles avec leur état de santé, sont des objectifs que nous partageons. Ils mettent en jeu nos articulations et notre capacité à mieux partager de l'information. En tant que principal acteur du service public hospitalier d'Ile-de-France, l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris a le devoir de s'y impliquer.

Vous connaissez généralement bien les hôpitaux de l'AP-HP, souvent pour y avoir été formés, parfois pour y avoir été hospitalisés ou pour entendre le récit que vos patients. Nombreux sont parmi vous ceux qui regrettent que nos liens soient insuffisants : *«les murs qui nous séparent de l'hôpital sont globalement épais, mais on a l'impression qu'ils ne sont pas de la même épaisseur entre l'AP-HP et les autres hôpitaux d'Ile-de-France»* est l'une des phrases prononcées récemment par l'un de vos confrères dans le cadre du travail que nous conduisons.

L'AP-HP fait du renforcement de nos relations une priorité majeure de son plan stratégique 2015-2019. Elle bénéficie du soutien de l'Assurance Maladie et de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé).

Pour évoluer, nous avons besoin de mieux connaître votre point de vue et vos attentes. Les médecins de ses hôpitaux ont établi, en lien avec des confrères généralistes et spécialistes, un bref questionnaire permettant d'avoir votre retour d'expérience et de recueillir vos suggestions. Nous vous demandons de bien vouloir y consacrer quelques minutes. Nous partagerons avec vous dès le mois de juin 2016 les résultats de cette enquête.

Dès à présent, nous nous mettons en situation de proposer une nouvelle relation partenariale.

Cette relation reposera sur 3 engagements :

**Permettre aux médecins qui le souhaitent de prendre rendez-vous directement en ligne pour le compte de leur patient dans nos activités de consultation.** Une plateforme de prise de rendez-vous sera déployée dans l'ensemble des hôpitaux de l'AP-HP à compter d'octobre 2016. Elle couvrira l'intégralité de nos consultations avant la fin de l'année 2017. Elle sera accessible directement à tous les patients. Nous ferons en sorte que des créneaux d'accès plus rapides soient réservés pour des médecins partenaires s'ils estiment que l'état du patient exige une prise en charge à brève échéance.

**Assurer l'accès téléphonique à un médecin senior dans nos services d'hospitalisation,** avec l'engagement d'un rappel dans les 24 heures si un message est déposé. Ce programme se déploie progressivement au sein de l'AP-HP et concernera dès le mois de juillet 2016 les hôpitaux de Cochin et Avicenne.

**Remettre au patient sa lettre de liaison et vous la faire parvenir, complétée du compte rendu d'hospitalisation.** Cet envoi se fait aujourd'hui par courrier. Demain il pourra également se faire par messagerie sécurisée.

L'évaluation du programme sera réalisée par la Chaire Hospinomics avec le concours de la Société Française de Médecine Générale.

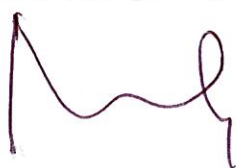
Nous vous invitons, si vous ne disposez pas déjà d'une messagerie sécurisée, à activer votre messagerie MSSanté. Vous pouvez le faire en vous rendant sur le site [www.mssante.fr](http://www.mssante.fr) ou en sollicitant l'appui des équipes de l'ASIP Santé. La MSS est un outil public développé par une agence publique. Elle est gratuite et accessible à l'ensemble des professionnels de santé. Vous trouverez en pièce jointe un vade-mecum vous détaillant comment procéder.

Les engagements que nous prenons sont un point de départ. Pour s'installer dans la durée, cette démarche devra s'étoffer. Pour concevoir les initiatives à prendre, les hôpitaux Cochin et Avicenne jouent un rôle de pilote au sein de l'AP-HP.

Nous espérons que ce projet visant à rapprocher les soins de ville et les soins hospitaliers au service de la qualité de la prise en charge des patients emportera votre adhésion.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général  
de l'Assistante Publique-Hôpitaux Paris



Martin Hirsch

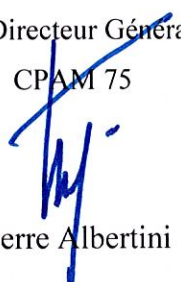
Le Président  
de la Commission Médicale d'Etablissement



Erea-Noël Garabédian

Pour les Directeurs des CPAM d'Ile-de-France

Le Directeur Général  
CPAM 75



Pierre Albertini

Le Directeur Général  
de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés  
de Santé



Michel Gagneux